

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES JEUNES MUSICIENS

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués du samedi 24 novembre 2001 à Fribourg

1. Ouverture de l'assemblée

Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnes excusées, M. Jean-Marc Oberson, président, informe les membres de l'enregistrement de cette assemblée. Aucune objection n'est soulevée. Etant donné qu'aucune remarque n'est formulée quant au mode de convocation et au tractanda, M. Oberson poursuit par le point 2 du tractanda.

2. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

73 sociétés sur 84 sont présentes.

9 sociétés sont excusées (La Harpe de Domdidier, La Cadence de Vuisternens-en-Ogoz, La Lyre de Rue, L'Edelweiss de Charmey, La société de musique de Sorens, La Fanfare d'Attalens, La société de musique de Grandvillard, La Fanfare paroissiales de Porsel, La ste de musique d'Ecuvillens / Posieux).

6 sociétés sont absentes.

Ces dernières devront s'acquitter de l'amende selon la décision prise lors de notre dernière assemblée.

Quatre délégués sont nommés scrutateurs.

3. Production musicale de la Concordia de Fribourg

Cette très belle prestation est entrecoupée par un petit mot du président, M. Benoît Fragnière, et de M. Burknecht, conseiller de la Ville de Fribourg.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Sans remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé avec remerciement au secrétaire des protocoles.

5. Rapport du président (Monsieur Jean-Marc Oberson)

Monsieur le Président d'honneur,
Monsieur le Vice-Président d'Honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

Je ne vous cache pas que remettre mon 5^{ème} rapport dans ces murs me procure une certaine joie mais également une inquiétude car si le restaurant me rappelle d'excellents souvenirs, la quantité de rapports à remettre dans les laboratoires, situé juste à côté, m'en laissent des plus amers...

Dès lors, je ne vous parlerai ni de math, ni de données techniques, mais d'une saison musicale qui, dans sa globalité, fut très réjouissante.

Ce rapport est formé d'une partie relatant l'année écoulée et une autre tournée vers l'avenir contenant un passage plus personnel.

La saison écoulée :

Tout d'abord le 23^{ème} camp musical cantonal qui s'est tenu au mois d'avril dernier à Romont, Commune que nous avons honoré lors de notre assemblée de 1997. En effet cela fait bien des années que notre association a la chance de pouvoir compter sur un partenariat qui nous assure la mise à disposition des logements. Je remercie encore très vivement son conseil communal pour le soutien qu'il montre à l'égard de la formation instrumentale des jeunes de notre canton.

Durant la préparation de cette 23^{ème} édition, ce partenariat a été quelque peu modifié cette année. En effet, nous avons eu la chance de pouvoir occuper le cycle d'orientation de la Glâne pour l'enseignement et les répétitions générales. Les repas étant déjà organisés depuis plusieurs années dans leur réfectoire, nous avons pu centraliser tout le camp sur le même site et ainsi éviter quelques soucis de déplacement.

L'organisation et la conception fondamentale du camp 2001 étant les mêmes depuis 1994, je n'y reviens pas mais préfère mettre l'accent sur les particularités musicales de cette édition. Outre le formidable concert donné le mercredi soir par l'ensemble humoristique les Gay Lutrins dont l'originalité et les qualités musicales furent reconnus par les 130 jeunes musiciens, ce 23^{ème} camp a été marqué par une présence de charme en la personne de Mademoiselle Christine Droux, chanteuse de Jazz qui a sut conquérir les 900 spectateurs du concert final à Bulle.

Je tiens à remercier infiniment notre commission de musique qui, année après année, nous dévoile des idées originales et attrayantes. Par ce biais, nous présentons chaque fois à ces jeunes l'une des multiples facettes que la musique possède.

Pour terminer sur ce chapitre du camp musical, j'aimerais remercier de tout cœur les quelques 50 personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : les monitrices et moniteurs, les vaillants surveillants de nuit, ainsi que l'équipe cuisine composée de Christine et Patrice Vallélian, nouveaux responsables de cette sympathique cohorte formée de Denise Oberson, Elisabeth Michaux, Bernard et Marie-Claire Maillard, Agnès Menoud, Marie-Antoinette Rossier et Betty Clément, tous membres d'honneur de notre association.

Merci à toutes ces personnes de leur efficacité, de leur disponibilité, de leur dévouement et de leur fidélité. Je vous demande de les applaudir comme elles le méritent.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à une dizaine de reprises. J'ai pu constater, et cela depuis mes 5 années comme président, que notre Association avait la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Patric Zbinden, vice-président, Jean-François Rolle, caissier, Chantal Duruz, secrétaire correspondance, et Xavier Koenig, secrétaire Protocole. Pour la commission de musique mes remerciements vont en tout premier à mes deux collègues du Comité Hugo Stern et Luc Vonlanthen qui nous remettent aujourd'hui leur mandat, et également à Cindy Gothuey, Sylvie Ayer, Marc Francey et Christophe Crausaz, tous membres de cette commission. Je les remercie du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse musicale. Je vous demande de les applaudir.

Pour le futur :

Je tiens à remercier les comités de vos sociétés qui nous soutiennent et nous motivent en se proposant spontanément pour l'organisation d'une assemblée, d'une fête ou d'un concert final. C'est grâce à vous l'avenir de notre association est assurée.

Cette année musicale a été marquée d'une nouvelle qui a réjoui bien des caissiers d'ensembles de jeunes musiciens. En effet, vous aurez certainement appris que la commission de répartition des fonds de la loterie romande pour le canton de fribourg, présidé par M. Félicien Morel, a soutenu les jeunes musiciennes et musiciens affiliés à la SCMF ou à notre association en participant aux frais des cours du conservatoire. Je remercie la loterie romande pour son soutien à la musique instrumentale de notre canton et la SCMF pour nous avoir associé à cette démarche. Je ne peux qu'espérer voir cette action se renouveler dans l'avenir.

Je tiens à remercier mon prédécesseur, Richard Tarrès pour l'intérêt qu'il porte inlassablement à la jeunesse instrumentale. Nous attendons avec impatience, le rapport de la commission d'intégration des jeunes musiciens qui devrait être prochainement dévoilé. Je sais, que la tâche et le temps consacré furent plus conséquents que prévus, mais je suis convaincu que ce rapport apportera bien des réponses restées trop souvent cachées ou malheureusement ignorées. J'en profite pour remercier deux membres de cette commission, son président, notre ami Bernard et également Hugo Stern, président de notre commission de musique.

Patric Zbinden a entrepris des premiers contacts avec le giron de la Singine. Nous allons maintenir ceux-ci avec à la clefs, vous n'êtes pas sans connaître mon souhait, pouvoir, peut-être, organiser en 2003 une fête regroupant la totalité des jeunes de notre canton. Je vous en reparlerai lors de notre prochaine assemblée

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites dans le quotidien pour la jeunesse instrumentale de notre pays de Fribourg.

Merci de votre attention.

6. Rapport du président de la commission musicale (Monsieur Hugo Stern) et du vice-président de la commission musicale (Monsieur Luc Vonlanthen)

Etant donné que Messieurs Hugo Stern et Luc Vonlanthen remette leur mandat, ces derniers nous livre un rapport sous forme de dialogue, retraçant leur passage au sein de l'AFJM, respectivement 6 et 8 ans.

Dans leur rapport, ils n'oublient pas de remercier leur prédécesseur, Monsieur Bernard Maillard, ainsi que les membres actuels du comité et de la commission.

Nous vous remercions de votre attention.

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

Après quelques problèmes «techniques», Le caissier, M. Jean-François Rolle, nous présente un résumé des comptes de notre association. La nouvelle fortune, diminuée de la perte de l'année écoulée, soit Fr. 830.75, s'élève à Fr. 10'411.30. Cette diminution se répète régulièrement chaque année, nous précise le caissier. De plus, il nous soumet en détail le bilan ainsi que le compte pertes et profits. Les frais détaillés du dernier camp sont également présentés par le caissier.

Etant donné qu'aucune question n'est posée au caissier, les vérificateurs des Cadets de la Concordia de Fribourg, Messieurs Marc Butty et Vincent Dougoud, déclarent que les comptes sont exacts et ces derniers sont acceptés par l'assemblée.

Cette dernière adresse un grand merci au caissier.

8. Fixation de la cotisation annuelle

Sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée à Fr. 20.00 et une amende inchangée de Fr. 50.00 pour les sociétés absentes, sans excuse écrite adressée au président avant l'assemblée.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Cette attribution est du ressort de l'assemblée, mais le comité souhaite tout de même que nous nous déplaçons le plus possible dans notre canton. Pour ce faire, nous effectuons des démarches auprès de certaines sociétés. La Société de musique de Le Pâquier dont les délégués sont présents, confirme être d'accord d'accepter l'organisation de la prochaine assemblée des délégués et d'officier comme vérificatrice des comptes. L'assemblée entérine cette décision. La date sera fixé ultérieurement.

10. Admissions, démissions, exclusions

Cette année, il n'y a ni démission, ni exclusion, mais une admission. En effet, les Sociétés de Musique de Le Crêt, La Joux et Vuisternens-dt-Romont, ont regroupé la formation de leurs jeunes sous le nom de «Jeunese Edel-Lyre». Madame Nathalie Vial, Présidente du regroupement nous donne encore quelques informations complémentaires. L'assemblée accepte à l'unanimité cette nouvelle société et porte ainsi à 85 le nombre de société membre de l'AFJM.

Pour terminer ce point, le président, tient à rappeler aux membres que le comité souhaite regrouper le maximum de société d'adultes et de jeunes afin d'offrir leur service au maximum de jeunes musiciens. Dès lors, le comité espère que les sociétés formant un regroupement resteront membres de notre association afin d'être informées directement. Pour une cotisation de 20.- par année et la possibilité de s'excuser à notre assemblée si le domaine des Jeunes est

traité par ce regroupement, le comité ne croit pas être trop exigeant et espère ainsi accueillir le maximum de jeunes lors des camps, des rencontres et des Fêtes Cantonales.

11. Démission au sein du comité, nomination, constitution de la commission de musique

Notre président cède sa place à M. Patric Zbinden, vice-président, afin d'effectuer sa réélection. Avec le soutien du comité et de la commission de musique, M. Zbinden propose de confirmer M. Jean-Marc Oberson dans le rôle de président de l'AFJM. L'assemblée accepte par acclamation.

Patric Zbinden, Chantal Duruz, Jean-François Rolle, Hugo Stern et Luc Vonlanthen ont émis le souhait de se représenter. L'assemblée les applaudit.

Suite à la démission de M. Olivier Grand suite un mandat de 4 ans, le comité propose M. Xavier Koenig membre de la société de musique de Le Crêt. Le président de cette dernière fait une présentation toute de finesse. M. Koenig est accepté par acclamation.

12. Rapport relatif à la 15ème Fête cantonale des Jeunes Musiciens Fribourgeois à Marly

Après les remerciements de notre président pour l'excellente organisation de cette fête, la parole est donnée à M. Pascal Kuenlin, président du CO de cette 15ème Fête cantonale.

M. Kuenlin, malgré quelques regrets quant à la participation lors des concerts de gala, remercie les jeunes musiciens d'avoir fait souffler un vent de jeunesse sur Marly. En accord avec notre président, aucun chiffre n'est donné, mais le CO est très satisfait du résultat financier de cette fête. Le label « jeunes » se vend bien. Vive la musique et vive la jeunesse.

13. Fixation du lieu de la prochaine Fête cantonale et des prochaines Rencontres Musicales

Après des remerciements à Marly pour leur très belle fête, M. Patrice Morand, Président du Corps des Cadets de la Ville de Bulle, informe l'assemblée du désir de sa société d'organiser la prochaine Fête Cantonale les 31 mai et 1^{er} juin 2003, ceci lors de la fête de leur bicentenaire. Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

En ce qui concerne l'organisation des prochaines Rencontres Musicales, aucune candidature n'est parvenue au comité. Ce dernier demande à l'assemblée de lui donner la compétence d'attribuer ces Rencontres en cours d'année. L'assemblée accepte cette compétence.

14. 23^{ème} Camp musical 2001

Le prochain camp musical aura lieu du 17 au 20 avril 2001 à Romont. Les inscriptions doivent être remises ce jour ou envoyées par courrier au plus tard le 18 novembre 2000. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus considérées.

La parole est donnée à Marc Francey, membre de la commission musicale. Il rappelle aux délégués de bien faire le nécessaire afin d'informer tous les jeunes de la possibilité de participer à ce camp. De plus, de nombreuses inscriptions ne sont pas signées par toutes les personnes devant le faire (surtout le jeune musicien), si possible à corriger. Luc Vonlanthen communique les dates des tests.

15. Propositions de membres

Aucune proposition n'étant parvenue au comité, le point 16 est tout de suite abordé.

16. Nomination de Membres d'Honneur

Le comité propose à l'assemblée la nomination de M. Olivier Grand, secrétaire protocole sortant du comité. Cette nomination est acceptée par acclamation.

17. Divers

M. Alexandre Pittet, président d'organisation du prochain Concours de Solistes cantonal à Riaz, fait une très belle présentation détaillée du week-end à venir.

A l'aube de l'année 2001, notre président passe la parole à M. Dominique de Buman, président du comité d'organisation de la Fête fédérale de Fribourg. Il remercie l'AFJM pour ce qu'elle fait en faveur des jeunes de ce canton. Il rappelle que la Fédérale a besoin de beaucoup de bras bénévoles.

Notre président informe l'assemblée que l'Etat de Fribourg a fait appel à l'AFJM afin de représenter le canton et sa jeunesse dans le cadre d'Expo.02, le 18 mai 2002. De plus, il communique l'adresse internet du site de la société cantonale des musiques fribourgeoises, www.scmf.ch et rappelle l'existence de notre site www.afjm.ch. Ce dernier offre les services suivants : mise à disposition des comités d'organisation des Fêtes cantonales et Rencontres musicales, liens entre les différentes sociétés, mise à disposition d'un espace à toute société désirant se présenter sur la toile. Pour ce faire, les intéressés peuvent prendre contact avec Jean-François Rolle. De plus, un agenda de toutes les manifestations du canton de Fribourg afin d'éviter toute collusion.

M. Claude Blanc, président de l'Association romande des directeurs de musique, fait une brève présentation de son association. De plus, il informe l'assemblée que M. René Bourquin habitant Le Landeron reprend la présidence de cette dernière. Le délégué fribourgeois est M. Philippe Demierre d'Esmonts.

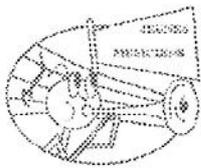
Un délégué de la société d'Ursy rend attentive l'assemblée au fait que le matériel de percussion mis à disposition lors de fête cantonal devrait être complet, également dans les salles de répétition.

M. Jean-Marc Oberson clôt cette assemblée des délégués.

Semsaes, le 7 octobre 2001

Le secrétaire P.V.

po. 
Olivier Grand



A.F.J.M

**RAPPORT
DU PRÉSIDENT
2001**

24 novembre 2001

Lieu : Ecole
d'Ingénieurs de Fribourg

Monsieur le Président d'honneur,
Monsieur le Vice-Président d'Honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

Je ne vous cache pas que remettre mon 5^{ème} rapport dans ces murs.... me procure une certaine joie mais également inquiétude..... car si le restaurant me rappelle d'excellents souvenirs..... La quantité de rapports à remettre dans les laboratoires, situé juste à côté, m'en laissent des plus amers. Souvenir... souvenir....

Dès lors, je ne vous parlerai ni de math... ni de donnée technique, mais d'une saison musicale qui, dans sa globalité, fut très réjouissante.

Ce rapport est formé d'une partie relatant l'année écoulée et une autre tournée vers l'avenir contenant un passage plus personnel.

La saison écoulée

Tout d'abord le 23^{ème} camp musical cantonal qui s'est tenu au mois d'avril dernier à Romont : commune que nous avons honoré lors de notre assemblée de 1997. En effet cela fait bien des années que notre association a la chance de pouvoir compter sur un partenariat qui nous assure la mise à disposition des logements. Je remercie encore très vivement son conseil communal pour le soutien qu'il montre à l'égard de la formation instrumentale des jeunes de notre canton.

Durant la préparation de cette 23^{ème} édition, ce partenariat a été quelque peu modifié cette année. En effet, nous avons eu la chance de pouvoir occuper le cycle d'orientation de la Glâne pour l'enseignement et les répétitions générales. Les repas étant déjà organisés depuis plusieurs années dans leur réfectoire, nous avons pu centraliser tout le camp sur le même site et ainsi éviter quelques soucis de déplacement.

L'organisation et la conception fondamentale du camp 2001 étant les mêmes depuis 1994, je n'y reviens pas mais préfère mettre l'accent sur les particularités musicales de cette édition. Outre le formidable concert donné le mercredi soir par l'ensemble humoristique les Gay Lutrins dont l'originalité et les qualités musicales furent reconnus par les 130 jeunes musiciens, ce 23^{ème} camp a été marqué par la présence de charme en la personne de Mademoiselle Christine Droux, chanteuse de Jazz qui a sut conquérir les 900 spectateurs du concert final à Bulle.

Je tiens à remercier infiniment notre commission de musique qui, année après année, nous dévoile des idées originales et attrayantes. Par ce biais, nous présentons chaque fois à ces jeunes l'une des multiples facettes que la musique possède.

Pour terminer sur ce chapitre du camp musical, j'aimerais remercier de tout cœur les quelques 50 personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : les monitrices et moniteurs, les vaillants surveillants de nuit, ainsi que l'équipe cuisine composée de Christine et Patrice Vallélian, nouveaux responsables de cette sympathique cohorte formée de Denise Oberson, Elisabeth Michaux, Bernard et Marie-Claire Maillard, Agnès Menoud, Marie-Antoinette Rossier et Betty Clément, tous membres d'honneur de notre association.

Merci à toutes ces personnes de leur efficacité, de leur disponibilité, de leur dévouement et de leur fidélité. Je vous demande de les applaudir comme elles le méritent.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à une dizaine de reprises. J'ai pu constater, et cela depuis mes 5 années comme président, que notre Association avait la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Patric Zbinden, vice-président, Jean-François Rolle, caissier, Chantal Duruz, secrétaire correspondance, et Xavier Koenig, secrétaire Protocole. Pour la commission de musique mes remerciements vont en tout premier à mes deux collègues du Comité Hugo Stern et Luc Vonlanthen qui nous remettent aujourd'hui leur mandat, et également à Cindy Gothuey, Sylvie Ayer, Marc Francey et Christophe Crausaz, tous membres de cette commission. Je les remercie du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse musicale.

Je vous demande de les applaudir.

Pour le futur...

1^{er} point : Je tiens à remercier les comités de vos sociétés qui nous soutiennent et nous motivent en se proposant spontanément pour l'organisation d'une assemblée.... D'une fête... ou d'un concert final.... C'est grâce à vous l'avenir de notre association est assurée.

2^{ème} point : Cette année musicale à été marquée d'une nouvelle qui a réjoui bien des caissiers d'ensemble de jeunes musiciens. En effet, vous aurez certainement appris que la commission de répartition des fonds de la loterie romande pour le canton de fribourg, présidé par M. Félicien Morel, à soutenu les jeunes musiciennes et musiciens affiliés à la SCMF ou à notre association en participants au frais des cours du conservatoire. Je remercie la loterie romande pour son soutien à la musique instrumentale de notre canton et la SCMF pour nous avoir associé à cette démarche. Je ne peux qu'espérer voir cette action se renouveler dans l'avenir....

3^{ème} Point :

Je tiens à remercier mon prédécesseur, Richard Tarrès pour l'intérêt qu'il porte inlassablement à la jeunesse instrumentale. Nous attendons avec impatience, le rapport de la commission d'intégration des jeunes musiciens qui devrait être prochainement dévoilé..... Je sais, que la tâche et le temps consacré fût plus conséquent que prévue , mais je suis convaincu qu'il apportera bien des réponses restées trop souvent cachées ou malheureusement ignorées. J'en profite pour remercier deux membres de cette commission, son président, notre ami Bernard et également Hugo Stern, président de notre commission de musique.

malheureusement absent

4^{ème} et dernier point :

Patric Zbinden a entrepris des premiers contacts avec le giron de la Singine, nous allons maintenant ceux-ci avec à la clef, vous n'êtes pas sans connaître mon souhait..., pouvoir, peut-être, organiser en 2003 une fête regroupant la totalité de notre canton..... je vous en reparlerai lors de notre prochaine assemblée

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites dans le quotidien pour la jeunesse instrumentale de notre pays de Fribourg.

Merci de votre attention.

Jean-Marc Oberson
Président AFJM